



2 Quelques réflexions

Evelyn Riedener

De Rive au Grand-Lancy par la « Jonquille » : souvenirs et observations
Michel Brun

3 Éditorial

Le réemploi et la ville de demain

Pauline Nerfin, Lionel Spicher



3 Vers une architecture restauratrice

Marcellin Barthassat



4 (Ré)activons les savoir-faire

Pierre Tourvielle de Labrouhe

Derniers rebondissements au 11, chemin de la Chevillarde

Pour les promoteurs, point de trêve estivale, pas plus que de trêve des confiseurs. Le 26 juillet, des riverains du 11, chemin de la Chevillarde, ancienne propriété Merkt (parcelle n° 491, feuille 15 Chêne-Bougeries), entendent vrombir les tronçonneuses. En plein milieu des vacances d'été, représentants des associations de protection du patrimoine et avocats sont aux abonnés absents. Toutefois le tam-tam africain fonctionne.



Miguel Bueno

Escalier intérieur.



Leïla el-Wakil

Après les premiers abattages.

Rien en effet n'aurait dû bouger sur la propriété incriminée tant que toutes les oppositions ne sont pas levées. Lesdites oppositions concernent l'opacité de l'identité du vrai propriétaire derrière la société Keat SA et elles auraient dû suffire à garantir l'effet suspensif de toute opération. C'est *in extremis* que M^e Florian Baier de l'étude Bellon, Sager & Baier, en charge du dossier pour Action patrimoine vivant (APV), réussit à faire déposer le 27 juillet 2021 auprès de la Cour de justice les mesures supervisionnelles de nature à arrêter l'intempestif démarrage de ce chantier. Plusieurs grands arbres marquant l'entrée du domaine ont néanmoins fait les frais de ce début d'opération sauvage tandis que quelques parquets de la maison et quelques portes et fenêtres ont été arrachés.

De cet ancien domaine d'un hectare et demi subsistent la remarquable maison de maître, dite maison Rosemont (B27), trois dépendances (B28, B29, B30) et un chalet non cadastré. L'intérêt patrimonial de cet ensemble, relevé depuis trente ans par des recensements de la périphérie urbaine menés en 1991 (valeur orange) et 1994 (valeur 3 pour la maison de maître et le bassin et 4+ pour les dépendances), valeurs correspondant à des valeurs d'inscription à l'inventaire, motive en 2013 l'Office du patrimoine et des sites à octroyer mandat à l'historienne du patrimoine Natalie Rillet pour une étude historique, intitulée « Rosemont 11 chemin de la Chevillarde 1224 Chêne-Bougeries ». Ce rapport démontre particulièrement l'intérêt historique et artistique de la demeure de Rosemont, qui ne constitue qu'une parcelle de l'intérêt général que représentent la propriété et ses arbres, refuge de toute une biodiversité qui se fait rare sur le canton de Genève.

Architecturalement Rosemont exemplifie le savoir-faire en termes d'adaptabilité des

demeures privées de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle. Construite vers 1860 pour Jules Kohler, un baron de l'hôtellerie genevoise, propriétaire du bel hôtel de l'Écu (1835), puis « maître d'hôtel » de l'hôtel de la Paix (1864), la demeure d'origine connaît une habile transformation lors de son changement de propriétaire au début du XX^e siècle. L'ingénieur Auguste Boissonnas, fils de l'architecte Charles Boissonnas, demande en 1917 à l'architecte William Bettinger, bras droit de Gustave Brocher, d'agrandir la maison pour y loger son agence. Si la construction d'origine obéit à une typologie de plan classique, mise au point par Alexandre Adrien Krieg, avec avant-corps polygonal abritant le grand salon, l'intervention du début du XX^e siècle retourne le plan initial en dotant la maison d'un nouveau dispositif d'entrée, avec hall, à proximité duquel prend place le bureau de l'ingénieur. W. Bettinger, à qui l'on doit ce *capolavoro*, excelle dans l'art de balancer les escaliers. Celui-ci est un exceptionnel morceau de menuiserie mis en valeur par l'apport de lumière dispensé au travers de la grande fenêtre de l'ancien avant-corps. Il est relayé par une plus étroite volée, amenée par quelques marches au palier d'étage, qui conduit jusqu'aux chambres de l'étage supérieur.

Cette spacieuse maison, dotée de caves appareillées en roche, se caractérise par des intérieurs très généreusement dimensionnés, comprenant, au rez-de-chaussée, de vastes pièces de réception dotées de lambris d'appui et de hauteur, de parquets à motifs losangés, de cheminées à chambranle de marbre. À l'étage sont disposées les chambres destinées à la famille, surmontées d'un autre étage de chambres, notamment celles de bonnes, pris au niveau de la toiture. Une véranda s'appuie le long de la façade méridionale de la maison et se retourne à l'angle oriental pour s'ouvrir

sur un jardin d'hiver dont le travail de serrurerie est d'une grande finesse.

Le long cheminement du dossier est truffé de « faits troublants », d'« événements extraordinaires ou insolites », comme mentionné dans les écritures d'avocats. 1) En 2012, privation expéditive par l'État du droit de préemption de la commune de Chêne-Bougeries, laquelle entendait pourtant, tout en conservant la maison de maître et ses abords, construire des logements. 2) Préavis défavorable de la CMNS à la demande de classement d'APV en mai 2019, au motif que la pesée d'intérêt avait déjà été faite dans le cadre de la demande d'inscription à l'inventaire de Patrimoine suisse Genève : « l'intérêt public attaché à la pérennité du bâtiment litigieux, de ses dépendances et aménagements et la parcelle qui les supporte, doit s'effacer, dans le cas particulier devant l'intérêt général attaché à la construction de logements répondant à diverses catégories de la population et consacré dans le PLQ 29978-511, au demeurant adopté à ce jour » (28 février 2018). 3) Le fait le plus troublant demeure l'ignorance de l'identité et de la nationalité de l'ayant-droit économique de la société Keat SA, acquéreuse de la parcelle, question sur laquelle achoppe présentement la procédure. Ce dernier fait pourrait impliquer une violation de la Lex Koller.

S'il est mis en œuvre, le maximaliste Plan localisé de quartier n°29978 effacera de la carte du territoire genevois les traces de cet ancien domaine et des bâtiments qui ont subsisté jusqu'à ce jour, privant Genève d'une de ses prestigieuses maisons de maître, conçue et habitée par d'illustres Genevois, et de la quasi-totalité d'un riche réservoir naturel et de biodiversité. Mais, pour l'heure, APV a réussi à faire stopper les travaux !

Leïla el-Wakil



Quelques réflexions

Après deux visites, au plateau de Saint-Georges avec Surville et au quartier des Allières avec l'avenue Godefroy.

Ce printemps, Isabelle Brunier et Evelyn Riedener, membres du comité de Patrimoine suisse Genève, ont mené deux promenades, l'une au Petit-Lancy et l'autre près de la nouvelle gare des Eaux-Vives. Dans les deux cas, des plans localisés de quartier (PLQ) feront quasiment *tabula rasa* de ces périmètres avec villas et petits bâtiments souvent modestes mais formant, aujourd'hui encore, un ensemble homogène. Historiquement ces quartiers doivent leur développement à l'arrivée des transports publics dans les années 1880. Par un retour de l'histoire, l'installation du Léman Express effacera presque entièrement l'un des deux quartiers de la mémoire collective. Pour l'instant, certains secteurs sont encore plus ou moins intacts, mais ils sont déjà repensés afin d'y faire émerger des barres d'immeubles, souvent d'un langage architectural banal.

Lors de notre promenade sur le plateau de Saint-Georges, nous avons pu visiter le jardin et une partie de la villa La Tourelle, élevée en 1913 par W. Egloff dans le style éclectique. Les appartements sont encore fidèles à leur aménagement d'origine. Par sa position et par sa taille, cette villa s'impose comme bâtiment de transition entre les immeubles modernes et le reste du quartier centenaire. Suite à une erreur commise lors du recensement du quartier, la maison avec sa belle toiture *Heimatstil* devrait être rasée. En 2019, notre association a demandé sa mise à l'inventaire.

Le Plateau, dont le développement avait pour slogan « Logement pour tous », présente une belle mixité sociale par un mélange de villas et de maisonnettes ouvrières. Les quatre immeubles du lotissement « Claire-Vue », réalisés entre 1931 et 1933 par l'architecte Alexandre Bordigoni, reprennent cette idée avec une gradation entre immeubles du plus modeste au plus luxueux. Un très long immeuble-barre devrait les remplacer. Reconnu comme un ensemble, les qualités architecturales et environnementales sont indéniables. La mise à l'inventaire sollicitée par Patrimoine suisse Genève en octobre 2020 pourra-t-elle sauver l'intégralité du site ?

Une fois la route de Chancy franchie nous entrons dans le quartier de Surville. Réputé pour son bon air et sa belle vue, il a accueilli dès le XIX^e siècle des propriétés bourgeoises telle la campagne Aubert (1840), qui va subsister. Pour le reste, le PLQ adopté annonce la destruction d'une quarantaine de maisons situées dans ce cadre végétal exceptionnel qui seront remplacés par vingt immeubles.

La deuxième visite nous a amené aux Eaux-Vives. Le PLQ « Godefroy », adopté par le Conseil d'État en novembre 2020, prévoit la construction de trois immeubles en lieu et place de l'existant. Ce périmètre est constitué de petites maisons dont un lotissement construit par l'architecte Étienne Chiocca (1902). Nous avons été accueillis par un propriétaire dans son merveilleux jardin.

Situé plus haut, le noyau historique des Allières n'est plus. De ses villas souvent centenaires et sa forêt urbaine il ne reste que l'image de troncs d'arbres et de cette pince métallique croquant avec voracité la balustrade en fer forgé du petit balcon de la Maison du Noble Jeu de l'Arc (1900). Balustrades, catelles de ciment, cheminées, boiserie, parquets etc., dont la majeure partie a été jetée au rebut. Ainsi s'effacent les traces du passé et l'histoire de lieux entiers, en quelques jours.

Maintenant les pelleteuses sont en route en direction du domaine de la Chevillarde, de la zone artisanale de Rosemont, du chemin des Érables (Surville) et vers tant d'autres destinations.

Un quartier qui grandit lentement, graduellement, une mixité sociale et une certaine homogénéité dans le gabarit, finalement c'est cela qui fait le charme d'une ville. Une densification destructive uniquement justifiée par une politique du logement – n'oublions pas l'objectif pour 2030 qui est de 50 000 logements – nous créera-t-elle vraiment une ville durable où il fait bon vivre ?

Evelyn Riedener



Chemin des Érables à Lancy (Surville). Désolation après l'abattage des arbres et avant la démolition de la maison.



Bas de la rampe Quidort, la brasserie Tivoli, le dépôt de bière Cardinal et le canal de l'Aire.

De Rive au Grand-Lancy par la « Jonquille » : souvenirs et observations

C'était dans les années cinquante. Le retour de la ville, à vélo, au Grand-Lancy, pour le collégien que j'étais, empruntait un itinéraire passant par la rue du Rhône et la rue du Stand. Cette artère, malgré les outrages du temps et de nombreuses destructions-reconstructions, offre encore au passant quelques bâtiments emblématiques de l'histoire de Genève ou dignes d'intérêts.

On peut mentionner l'hôtel de l'Arquebuse, le Palladium prolongé par une petite construction se terminant en rotonde (érigée pour l'entreprise Geneux-Dancet) ainsi que l'ancien bâtiment de la direction des Services industriels, images d'une époque bien révolue. La salle de gymnastique de Paul Waltenspühl, d'architecture moderne, avec ses lignes épurées, demeure heureusement toujours présente malgré des velléités de destruction. D'époque contemporaine, citons le Carré Vert (anciennement Artamis), ensemble d'immeubles qui se voulait un écoquartier exemplaire et qui se révèle décevant : bâtiments massifs aux coursives peu végétalisées. Autre sujet d'observation : les deux ex-manufactures formant l'entrée de la Jonction, dite la Jonquille (surnom de l'époque), témoignaient du riche passé industriel du quartier. La qualité reconnue de ces bâtiments aurait dû faire l'objet de mesures de préservation adaptées au lieu et aux édifices ! Mais une décision politique ne l'a pas permis. La double surélévation de l'ancienne usine Beyeler éclate dans toute sa violence et le projet surdimensionné de destruction-reconstruction de l'usine Stern, sans conservation du bâtiment existant, hypothèque l'avenir. La juxtaposition de ces deux nouveaux bâtiments pourrait former « le mur » de la Jonction vu de Saint-Jean, ternissant à jamais l'image de ce faubourg ouvrier homogène et dans l'ensemble bien conservé.

Une fois l'Arve franchie, le parcours longeait le canal de l'Aire, rectiligne, identique à celui qui prévalait sous Confignon avant la renaturation du cours d'eau. Sa rive droite, historiquement appelée la Queue d'Arve, se composait en ce temps de jardins et terrains maraîchers, avec de-ci de-là des roulottes occupées par des Gitans et quelques baraques à l'allure poétique. Ces ambiances bucoliques ont très souvent été représentées par les peintres de l'École genevoise. L'abbé Pierre y avait établi son premier foyer, une sorte de hangar pour sans-logis. Cet espace proche d'une nature sauvage a été bouleversé dans

les années 60 par un urbanisme géométrique, de rendement et d'efficacité avec la prolongation de la route des Jeunes et la création de la zone industrielle que nous connaissons. Du côté colline se trouvaient le dépôt des bières Cardinal et la brasserie de Tivoli alors très populaire (actuellement « Chez Maman »). Cette vieille auberge-chalet pittoresque devrait être conservée dans les futurs aménagements. Autre lieu digne d'intérêt : les grottes précédemment utilisées par Cardinal, et transformées en champignonnières dès 1938, sont toujours existantes.

À l'extrémité du canal, à la place de l'Étoile, se situait le café Jaunin, typiquement genevois, où les maraîchers rentrant du marché de Plainpalais s'arrêtaient. Au pied de la colline l'usine Mipsa de mécanique industrielle avec ses carreaux bleutés, isolée dans son espace, a fait place aux Ports Francs. C'était encore la campagne avec des fermes et exploitations agricoles se situant au bas du petit chemin du Tourniquet qui menait du château de Lancy à Carouge. Progressivement la plaine sous Lancy fut utilisée pour agrandir la gare de La Praille, bâtir les abattoirs et enfin établir la zone industrielle.

Désormais les « black blocs » (comme les surnomment les Lancéens) dominant. Ces tours voisines de la gare du Pont-Rouge offrent un espace bétonné, dur, avec peu de végétation, véritable décor d'*Orange mécanique*. Fort heureusement le projet PAV se propose de créer une cité plus verdoyante avec la remise au jour du bras de la Drize, anciennement appelé l'Eaumorte, et de l'Aire. Bonne initiative qui permettra de conserver les quelques lieux de mémoire qui restent encore. Un quartier qui pourrait être comparable, toute proportion gardée, à celui de la Confluence à Lyon où eau et bâtiments à l'architecture originale se conjuguent en grande harmonie, nouveau quartier que nous avons visité avec les membres de Patrimoine suisse Genève en 2013.

Michel Brun

Vers une architecture restauratrice



Restauration et transformation du Palais de Tokyo à Paris en centre d'art.



Reconversion de l'ancienne halle à bateaux de Dunkerque pour le FRAC Grand Large-Hauts-de-France.

« Représenter quelque chose de familier, d'utile et de beau », nous dit Anne Lacaton à l'annonce de l'attribution du prix Pritzker 2021. Une architecture ouverte à la vie... Ces mots suffisent à dire la concordance de leur réflexion, où s'emboîtent art de bâtir, usage, économie de la mesure et écologie. Avec son compagnon Jean-Philippe Vassal, c'est à quatre mains qu'ils conduisent un atelier pour des projets plus proches des gens.

Associés dès 1987, ils choisissent d'investir prioritairement la question du logement individuel et collectif, en restant attentifs aux domaines du patrimoine et de l'écologie. L'agence Lacaton & Vassal plaide pour une attitude « zéro démolition ». Pour eux, l'un des enjeux est de faire comprendre que la rationalité des années 60 du XX^e siècle a des potentialités de transformation et d'addition, et qu'il faut apprendre à réinterpréter ces potentialités de renaissance. Le duo s'illustre aussi par des constructions neuves dans plusieurs villes de France, d'Europe et d'Afrique¹.

Genève ne fait pas exception, puisqu'ils viennent de terminer une tour d'habitation et d'activités d'une soixantaine de mètres dominant le pôle de la gare du Léman Express à Chêne-Bourg. Cette tour *Opale* se distingue élégamment dans le paysage suburbain, témoignant d'un vocabulaire en finesse et transparence.

À l'œuvre : la mesure, la matérialité et l'économie

Dans leur travail, l'idée d'un « plus juste usage » et d'une générosité des espaces reflète l'esprit démocratique de leur architecture. Depuis plus de trente ans, le couple innove et s'engage vers une écologie responsable. « Faire plus avec moins... partir de l'existant », c'est ce qu'ils déclarent en substance dans un entretien sur France Culture, le 27 mars 2021 : « Si l'on ne répond qu'aux besoins, on ne touche jamais à la possibilité de la liberté, du rêve d'inventer, à cette possibilité que des choses auxquelles on n'avait pas pensé puisse exister » précise Jean-Philippe Vassal. « Mais il s'agit de faire déjà avec ce qu'on a » complète Anne Lacaton.

Parmi leurs multiples réalisations, la maison Latapie à Floirac en Gironde (1993) traduit bien leurs concepts. Avec Frédéric Druot leur associé, ils développent une architecture de transformation et réhabilitation, notamment dans les bâtiments de logements construits dans les années 60. Ils parviennent à augmenter les surfaces habitables, doublées d'une rénovation des structures en enveloppes dégradées, et redéfinissent les plans des logements. On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec l'attitude d'*économie de moyens* qu'on retrouve dans la production suisse alémanique de Metron à Brugg, ou de l'Atelier 5 à Berne². Les réalisations de Lacaton & Vassal s'incrivent dans une combinaison entre économie de la construction, bien vivre familial, domesticité du logement. À cela s'ajoute leur préoccupation constante de la matérialité du projet, comme « une sensibilité au tactile et à la vie », disent-ils. Le soin d'une relation dedans/dehors, rappelle cet axiome de l'architecture : partir de l'intérieur, d'une sensation de liberté, de lumière naturelle et de vues ; un rapport d'empathie avec les saisons, le voisinage, la ville et son paysage.

Une attention au contexte patrimonial, social et urbain

Ce principe a guidé la rénovation de la tour du Bois-le-Prêtre à Paris pour 96 logements (2011), ainsi qu'une rénovation de

530 logements dans la cité du Grand-Parc à Bordeaux (2016) avec Frédéric Druot. Des espaces ont été ajoutés à chaque logement, par la modification de l'enveloppe des façades (dégagement, terrasse, balcon-véranda). Ces constructions, jugées vétustes au départ et vouées à la démolition, sont aujourd'hui reconnues comme une véritable renaissance architecturale du logement social. Une requalification basée sur le postulat de « faire-avec à partir de l'existant, c'est s'attacher à cette richesse, et aux problèmes en les résolvant un par un » précise Jean-Philippe Vassal. Il cite ce chiffre de 15 milliards d'euros consacrés à démolir 200 000 logements pour en reconstruire 190 000. Voilà l'un des enjeux d'une politique publique sur le patrimoine. Une posture qui interroge sévèrement le devenir des villes, des quartiers, du patrimoine bâti, dans cette crise climatique, sociale et urbaine à laquelle nous sommes confrontés.

Et puis il y a les lieux d'art, vu comme fonction essentielle dans la ville, telle l'audacieuse et belle restauration/transformation du Palais de Tokyo³ à Paris, repensé comme espace culturel, dans une structure des années 1930. On relèvera la reconversion du bâtiment du Fonds régional d'art contemporain (FRAC)⁴ Grand Large-Hauts-de-France (2013), installé dans une ancienne halle à bateaux du port de Dunkerque. Incontestablement, la production Lacaton & Vassal est exemplaire. Cette reconnaissance, qu'on appelle parfois le « Nobel » de l'architecture⁵, est à saluer ! Elle distingue cette fois-ci une architecture sobre, modeste, subtile et sociale, qui s'impose sans envahir, loin du *star system*. Restaurer ou modifier un lieu, un édifice, être attentif à ce qui existe, à ce qui fait mémoire car « les espaces ont besoin d'être poétiques ». Le couple souhaite partager ce prix avec les architectes comme un appel à une création libre, durable et généreuse. Une architecture qui cherche à réconcilier, qui s'incarne dans cette invitation à discuter de toute transformation.

Marcellin Barthassat

¹ Voir leur site : www.lacatonvassal.com

² Metron, fondé par Alexander Heinz et Hans Rusterholz à Brugg (AG) en 1958. L'Atelier 5, créé en 1955 par Erwin Fritz, Samuel Gerber, Rolf Hesterberg, Hans Hostettler et Alfredo Pini.

³ Lacaton & Vassal : « L'esprit du projet et la multiplicité de l'offre souhaitée pour le Palais de Tokyo passe par une disponibilité maximale de l'espace et une indépendance d'usage. L'utilisation de l'espace dans sa totalité doit faciliter, augmenter et élargir le nombre et la diversité des propositions, des événements, sans temps morts, sans fermeture. »

⁴ FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain), créés en 1982 à l'initiative du Ministère de la culture, sur la base d'un partenariat État-Régions en France. Ils constituent un outil original et essentiel de soutien à la création, d'aménagement culturel du territoire et de sensibilisation du public.

⁵ Créé par Jay et Cindy Pritzker, ce prix, porté par la Fondation Hyatt, récompense le travail d'un architecte qui a montré, à travers ses projets et ses réalisations, les différentes facettes de son travail tout en apportant un apport significatif à la culture architecturale des situations construites.

ÉDITORIAL

Le réemploi et la ville de demain

La politique de sauvegarde et de protection du patrimoine tant bâti que végétal nous incite à repenser l'identité des interventions de notre paysage urbain. Le réemploi – terme qui devient (enfin) à la mode – permettra sans aucun doute de décarboniser l'architecture mais là n'est pas l'unique panacée face à l'urgence climatique.

Construire en hauteur évite le gaspillage de la zone à bâtir. Les tours pourraient, par leur densité, être l'une des réponses à l'étalement périurbain. La tour *Opale*, décrite lors de sa présentation aux Chênois, est rapidement devenue un « objet » symbolique aux yeux des habitants du quartier, qui habitent aujourd'hui *autour de la Tour*. Cette dernière, grâce à sa double peau constituée de loggias servant à réguler la température des appartements, offre une façade non figée : un décor à l'image d'un calendrier de l'Avent, des fenêtres ouvertes, des rideaux-protections solaires, des loggias décorées de vélos, de plantes, etc. Elle offre un paysage vivant à ses voisins et ses façades vitrées évoluent au fil des saisons, montrant des jeux de lumières selon la course du soleil. Atten-

tion toutefois à ne pas se laisser séduire trop rapidement, cette tour, contrairement à l'ADN du bureau Lacaton & Vassal, n'est pas une réhabilitation (avec réemploi) mais bien une nouvelle construction faite d'aluminium, de verre et de béton ; béton dont l'empreinte écologique désastreuse est en train de se montrer au grand jour.

Heureusement, de plus en plus de projets utilisant au minimum ce matériau (ou en le récupérant) sont en train de voir le jour et cela nous donne de l'espoir. L'espoir de trouver des architectes courageux et capables de reprendre les techniques anciennes en les réinterprétant telles que l'usage de la pierre massive, le bois ou la terre crue.

Nous avons encore tant à (ré)apprendre des méthodes et matériaux de constructions traditionnelles, pérennes et véritablement écologiques ! Le thème des Journées européennes du patrimoine, qui auront lieu les 11 et 12 septembre prochain, n'est-il pas justement « Faire et savoir-faire » ?

Pauline Nerfin, Lionel Spicher
Coprésidence de Patrimoine suisse Genève



(Ré)activons les savoir-faire



Fonte des candélabres à la fonderie von Roll à Choindez.

Ditler Jordan

La 28^e édition des Journées européennes du patrimoine (JEP), consacrée aux « Faire et savoir-faire », aura lieu les 11 et 12 septembre et présentera la diversité des métiers de la construction, de la conservation et de la restauration, à travers un programme romand riche de 101 visites, dont 22 à Genève (voir www.journeesdupatrimoine.ch). Dans le cadre de cette manifestation, la Ville de Genève propose une exposition de photographies¹ réalisées au cours de la fonte des nouveaux candélabres destinés au Jardin anglais.

Quelques mois après l'annonce de la cessation d'activité de la dernière tuilerie genevoise, il apparaît primordial de rappeler toute l'importance des filières locales de production dans le domaine de la construction comme dans celui de la restauration-conservation du patrimoine architectural et urbain. Il s'agit là d'un vœu à renouveler régulièrement et si possible avant les annonces de fermeture...

Si cette démarche n'est pas nouvelle, elle prend aujourd'hui une toute autre dimension dans le contexte du changement climatique qui nous oblige à repenser nos modes de vie et de consommation. Extraire un bloc de molasse, fabriquer une tuile ou un mât en fonte en Suisse ne sont pas, de prime abord, des actes écologiquement neutres, mais ils contribuent à conserver un tissu artisanal diversifié, cohérent vis-à-vis des besoins du territoire et permettent de maintenir les « mémoires territorialisées² ».

Car une de nos préoccupations doit être de ré-activer ce lien entre le territoire, la commande et ceux qui détiennent les savoir-faire et qui sont, finalement, les vrais sachants. La disparition d'un site de production, au-delà du drame humain immédiat qu'il engendre, signifie bien souvent une rupture dans la transmission locale des savoir-faire et donc des traditions constructives.

L'exemple de la fonderie de Choindez (JU)

Profitant de la redécouverte d'un modèle pour candélabre aux armoiries de la Ville de Genève, il a été décidé de faire appel à la

fonderie von Roll, installée depuis plus de cent ans à Choindez, pour la réalisation des nouveaux luminaires du Jardin anglais. En faisant appel au savoir-faire jurassien, il était possible de mener l'ensemble des opérations en Suisse romande avec une collaboration étroite entre le service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité et les employés de la fonderie.

Ainsi, les nouveaux candélabres en fonte sont conçus, dessinés, coulés et installés en Suisse romande.

Cette opération s'inscrit dans la longue tradition de l'usage de la fonte pour la réalisation du mobilier urbain, matériau à la fois durable et permettant une grande liberté ornementale. Le remplacement des anciennes lampes à vapeur de mercure par des diodes électroluminescentes permettra également de diviser par trois la consommation énergétique, en passant de 125 W pour les luminaires « boule » actuels à 35 W pour une nouvelle lanterne.

Une exposition retrace la genèse et les différentes étapes de la production de ces nouveaux candélabres réalisée en juin 2021 et illustre le savoir-faire des ouvriers métallurgistes à la croisée des chemins entre industrie et artisanat.

Pierre Tourvieille de Labrouhe
Architecte du patrimoine
Conseiller en conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève

¹ L'exposition photographique est à découvrir au Jardin anglais du 1^{er} au 20 septembre.

² Expression empruntée à Rudy Ricciotti.

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte PostFinance 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

Événements, visites et conférence

- Samedi 9 octobre :** REMISE DU CLOU ROUGE aux Bains des Pâquis
- Samedi 16 octobre :** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- Samedi 6 novembre :** VISITE DE LA JONCTION avec Evelyn Riedener et Isabelle Brunier
- Mardi 16 novembre :** « XIX^e, UN SIÈCLE D'ARCHITECTURES À GENÈVE », conférence au Palais de l'Athénée, salle des Abeilles, par Pauline Nerfin et Lola Cholakian Lombard
- Samedi 27 novembre :** VISITE DU GRAND-LANCY avec Michel Brun

Pour tous renseignements, voir www.patrimoinegeneve.ch ou contacter le secrétariat.

Commande «XIX^e»



XIX^e. Un siècle d'architectures à Genève (1814-1914)
Une publication de Patrimoine suisse Genève sous la direction de Pauline Nerfin. 362 notices, 496 pages richement illustrées.

Je commande _____ ex.

Prix de vente public: 54.-

Membres: 48.-

| | |
|-----------------|-----------|
| Nom | Prénom |
| Adresse | |
| N° postal, lieu | |
| Profession | Courriel |
| Date | Signature |

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-

membre de soutien 150.-

Je m'abonne à *alerte*

4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditrice Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Coprésidence Pauline Nerfin, Lionel Spicher

Ont collaboré à ce numéro
Marcellin Barthassat, Michel Brun, Leïla el-Wakil, Evelyn Riedener, Pierre Tourvieille de Labrouhe

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Compte PostFinance 12-5790-2
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2021, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution: hiver 2021-2022
Délai rédactionnel: 1.11.2021